

Copie, pour information à: Monsieur le  
Secrétaire d'Etat Franz Blankart, OFAEE

*Bruny*

*L'Ambassadeur de Suisse*

Tunis, le 20 avril 1993

Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No. Tunis 810	
EE	
R	22. APR. 1993
<i>Sub</i>	<i>Ger</i>
<i>Jag</i>	<i>de</i>
Kopie an	

Monsieur Flavio C o t t i  
Conseiller fédéral  
Chef du Département fédéral  
des affaires étrangères

3003 B e r n e

Lettres de créance

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de vous confirmer qu'arrivé le 16 mars à Tunis, j'ai remis, le 15 avril, à S.E. M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne, les lettres par lesquelles le Conseil fédéral m'accréditait en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Tunisie ainsi que les lettres de rappel de mon prédécesseur, l'Ambassadeur Mordasini, qui a pris sa retraite.

La cérémonie a eu lieu au Palais de Carthage où, après avoir écouté les hymnes nationaux et passé en revue un détachement d'honneur de la garde présidentielle, j'ai été reçu par le chef de l'Etat, assisté de M. Habib Ben Yahia, Ministre des Affaires étrangères. J'étais moi-même accompagné de mes deux principaux collaborateurs.

Au cours d'un bref entretien, limité en principe à dix minutes mais qui en a duré quinze, j'ai d'abord transmis au Président Ben Ali les salutations cordiales et les vœux du Conseil fédéral, tout en lui exprimant mon plaisir personnel d'entamer ma mission en Tunisie, pays ami entretenant avec la Suisse des liens traditionnels d'estime et de coopération.

Le Président, de son côté, s'est plu à relever qu'il n'existe pratiquement aucun problème entre nos deux pays. Il a néanmoins immédiatement abordé la question délicate de ma résidence dont la localisation fait de nous des "voisins". Acquis par la Confédération en 1957, c'est-à-dire dès l'indépendance de la Tunisie, entièrement rénovée en 1988, cette belle résidence surplombe en effet le Palais présidentiel et se trouve incorporée, depuis quelques années, dans le "périmètre de sécurité" dudit Palais. Or, les menaces, très réelles, qui pèsent sur le Président Ben Ali ont entraîné un tel renforcement des mesures de sécurité que la résidence est devenue aujourd'hui inaccessible à tout visiteur (y compris les membres de mon ambassade), resp. à tout véhicule, qui n'a pas été préalablement annoncé, en principe par écrit (fax), au responsable compétent de la Présidence. Plusieurs incidents se sont d'ailleurs déjà produits (ex. ambassadeur étranger refoulé). En outre, soit par voie d'expropriations, soit par la construction de nouveaux bâtiments, le





- 2 -

complexe présidentiel ne cesse de s'étendre de sorte que la résidence se trouve désormais totalement encerclée. Son enceinte est constamment patrouillée par des gardes plus ou moins discrets et surveillée par des caméras de télévision. On peut présumer que tout ce qui s'y passe ou qui s'y dit est enregistré et mes collègues étrangers redoutent même d'y être invités. Bref, la situation se révèle difficilement supportable et je serais en mesure d'écrire un ouvrage intitulé "Le prisonnier de Carthage". J'y ai donc rendu le Président attentif.

De fait, le gouvernement tunisien nous a demandé de lui céder notre résidence. La Confédération n'y serait, en principe, pas opposée, à condition toutefois qu'on lui offre en échange un objet immobilier "équivalent" - pour autant qu'un tel objet existe, ce qui n'est pas évident -. Les quelques propositions présentées à mon prédécesseur ne constituaient malheureusement rien "d'équivalent". J'ai toutefois confirmé au chef de l'Etat tunisien notre bonne volonté pour trouver une solution mutuellement satisfaisante, avec l'espoir que la partie tunisienne saura faire un geste à la mesure du sacrifice qui nous est demandé. Mon interlocuteur a requis le Ministre Ben Yahia de suivre l'affaire - dont la clé finale se trouvera sans doute à la Présidence - et m'a promis que, dans l'intervalle, on s'efforcera de maintenir au mieux l'accès à la résidence (ce qui serait d'ailleurs vital en cas d'urgence médicale). A dire vrai, je ne crois guère que cette promesse puisse modifier beaucoup l'état de choses actuel.

Cela dit, j'ai souligné l'intérêt de la Suisse pour la politique étrangère modérée, le cas échéant modératrice, de la Tunisie, qui contribue utilement, me semble-t-il, au rapprochement nécessaire entre l'Occident et le monde arabe, d'une part, et à la promotion, devenue indispensable, de la coopération entre l'Europe et le Maghreb, d'autre part (on sait que la Tunisie assume, cette année, la présidence de l'Union du Maghreb Arabe). Les autorités et les milieux suisses concernés observent également avec attention les développements de la scène intérieure tunisienne, en particulier la mise en oeuvre d'une politique économique d'ouverture et de libéralisation (ex. convertibilité partielle du dinar) qui devrait favoriser les échanges et les investissements étrangers. Un séminaire économique sur la Tunisie sera d'ailleurs organisé à Lausanne, sous l'égide de l'OSEC, le 7 juin prochain, avec la participation du Ministre tunisien de la Coopération internationale et de l'investissement extérieur, M. Mohamed Ghannouchi.

Le Président m'a confirmé ces orientations, ajoutant quelques mots sur le rôle déterminant de l'OLP pour toute solution du conflit israélo-arabe et, concernant la politique intérieure, sur la réforme administrative entreprise en vue, notamment, d'alléger et de simplifier les formalités et procédures.

Notre bref entretien s'est déroulé sur un ton aimable et détendu. Le Président Ben Ali m'est apparu comme un homme jeune, dynamique, organisé et ponctuel. On le dit grand travailleur et bien décidé à poursuivre la modernisation de son pays dans tous les domaines. Selon plusieurs de mes collègues, il est dans l'intérêt de l'Europe de le soutenir dans ses efforts, même si, par exemple en matière de droits de l'homme et de libertés publiques, tout n'est pas parfait en Tunisie et que beaucoup reste à faire. Le Président allemand, M. von Weizsäcker, viendra ici en visite d'Etat à la fin du mois et sera suivi par le

- 3 -

Premier ministre grec. Cela étant, la Tunisie reste exposée à plusieurs dangers. Elle ne peut oublier qu'elle a deux voisins, l'Algérie et la Libye, dont le comportement et l'avenir demeurent incertains, voire inquiétants. La menace intégriste subsiste même si elle paraît actuellement sous contrôle. Il est enfin évident que le Président Ben Ali assume un pouvoir pratiquement sans contre-pouvoirs et le culte de la personnalité - de même que les extraordinaires mesures de sécurité - dont il est entouré montre bien qu'il est un homme seul. Le peuple tunisien a certes montré, avec Habib Bourguiba, qu'il sait s'accommoder du pouvoir personnel, surtout si celui-ci lui apparaît comme le garant de l'indépendance extérieure et de la stabilité intérieure. Il n'est toutefois pas certain que cette forme d'autorité puisse se concilier indéfiniment avec la politique d'ouverture, de libéralisation et de modernisation engagée par le chef de l'Etat lui-même.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Pierre Barraz

Copies, pour information

- Monsieur le Secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger, DFAE
- Monsieur le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, OFAEE
- Monsieur l'Ambassadeur Johann Bucher, Directeur de la DASE
- Monsieur l'Ambassadeur Guy Ducrey, Chef du Secrétariat politique